



LES PATRONS DU SECTEUR LUCRATIF APPELLENT À LA GRÈVE LE 3 JUIN POUR OBTENIR DE NOUVEAUX FINANCEMENTS DE L'ÉTAT

Président de la FHP : « *La situation est devenue intenable, nous n'avons plus d'autres solutions que d'entrer en grève pour nous faire entendre. Nous ne pouvons pas rester passifs face à une décision politique qui met en péril nos établissements et compromet l'accès aux soins pour nos patients. Le gouvernement doit ouvrir les yeux, en affaiblissant l'hospitalisation privée, c'est tout le système de santé qu'il affaiblit.* »

QUELLE MASCARADE !!! QUELLE DÉMAGOGIE !!!

Les Fédérations Patronales tentent d'imposer des critères classants par l'avenant 33 « salaires au mérite » en lieu et place de la valeur du point.

Nous ne pouvons pas manifester avec les employeurs le 3 juin prochain, nos intérêts ne sont pas les mêmes que ceux de nos patrons. Depuis quand le patronat rémunère-t-il des grévistes ? D'habitude ils appellent plutôt les huissiers ou l'ARS pour des réquisitions illégales.

Au lieu de revaloriser les salaires, nos patrons choisissent de donner des primes défiscalisées sans que jamais les actionnaires ne mettent la main à la poche. Les salaires ne suivent pas le cours de l'inflation !

Alors que la Sécurité Sociale est financée par l'effort collectif de tou.te.s les salarié.e.s, cautionner cette démarche équivaut à scier la branche sur laquelle nous sommes assis.

N'oublions pas le CICE (80 milliards d'euros / an de 2014 à 2019 !) qui s'est transformé en diminution drastique des cotisations employeurs ! Et donc en cadeaux sous forme d'argent public à ces mêmes patrons !

Pas mieux dans le secteur du privé non lucratif où les syndicats employeurs refusent de négocier de véritables augmentations de salaire, au prétexte de mise en œuvre d'une Convention Collective Unique Étendue (CCUE).

➔ **N'oublions pas à qui va profiter cet argent si nous acceptons de participer à cette journée !**

Aux salarié.e.s ? Non.

Aux résident.e.s et aux patient.e.s ? Non.

Aux ACTIONNAIRES ? OUI !

➔ **La CGT appelle donc tou.te.s les salarié.e.s à boycotter cette journée de « grève » patronale.**



Le soin est la vie, y avoir accès gratuitement est un droit constitutionnel. La santé n'est pas une marchandise et l'argent public ne doit pas financer les actionnaires.

➔ **La CGT appelle les salarié.e.s à se mobiliser le 23 mai pour une augmentation des salaires et de meilleures conditions de travail. Nous verrons si nos patrons nous soutiennent !!!!**



Retrouvez toute l'actualité fédérale sur www.sante.cgt.fr